



# VALLEYRE: campagne d'information

À la suite de l'aboutissement de l'initiative « Sauvons la Valleyre le poumon vert du Mont ! », et avant le prochain débat au Conseil communal qui pourrait bien déjà sauver le Vallon, le comité vous invite à deux soirées en février.

Plus que jamais les associations du Mont-sur-Lausanne, Le Mont citoyen/SEL, Pro Natura, et les citoyens indépendants qui soutiennent "le collectif La Valleyre est en danger!" s'engagent pour un projet alternatif à la destruction du Vallon, contre l'abattage de centaines d'arbres pour construire 14 immeubles (soit +400 habitants sur zone, et donc +1000 au total avec Clochatte et Montenailles).

Mais les initiant.e.s ont fait leur travail, et c'est le bon moment pour que les Montain.e.s s'informent et reprennent leur qualité de vie en mains.

## RENCONTRE AVEC LE COMITE D'INITIATIVE

mercredi 7 février

**19H30 - Salle de paroisse (rez sup.)  
rte de Lausanne 11**

Les initiant.e.s répondrons à toutes vos questions. La désinformation est grande du côté de ceux qui ont investi dans les études pour urbaniser la Valleyre, tous les coups semblent permis, et c'est la porte-ouverte aux fake news les plus honteuses. Comme chacun sait : "sur un malentendu..."

C'est le moment idéal pour mieux comprendre "les enjeux en termes d'aménagement du territoire" (pour paraphraser Mme la Syndique dans Lausanne Cités du 5 décembre dernier).

Une verrée clôturera la séance.

## SOIREE URBANISATION, LAT ET ENVIRONNEMENT

jeudi 29 février

**20H00 - Salle du Conseil communal  
Bâtiment de l'administration communale (entrée droite)**

D'entente avec le mouvement Le Mont citoyen représenté au Conseil communal, le comité d'initiative a souhaité organiser la prochaine soirée thématique sur le thème de la "PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, LA DENSIFICATION DE L'HABITAT ET LAT".

Me Raphaël Mahaim, conseiller national Vert, avocat spécialiste du droit de l'aménagement du territoire (LAT) et de l'environnement sera présent. Il est l'artisan du succès des droits démocratiques à l'issue de la procédure qui a permis, au bout de deux longues années, de faire aboutir l'initiative.

Il répondra à nos questions et animera le débat.

Un moment convivial sera organisé à l'issue de la soirée.